

Le bâti en terre sur la commune de Chanteloup

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132886

Date de l'enquête initiale : 2026

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : étude d'inventaire

Auteur(s) du dossier : Annaïg Point Mazzocchi, Emma Coudrai

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Université de Rennes 2

Désignation

Aires d'études : Bretagne porte de Loire Communauté

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Le bâti en terre de la commune de Chanteloup

Soixante-douze constructions en terre ont été recensées sur la commune de Chanteloup, mais il est possible qu'il en existe davantage car la présence de la terre dans les constructions s'avère souvent difficile à détecter du fait des enduits qui recouvrent les façades. Quoi qu'il en soit, ce chiffre fait de ce mode de construction un élément significatif de l'identité architecturale locale. L'usage de la terre se retrouve principalement dans les bâtiments agricoles, tels que les corps de fermes et leurs dépendances comme les étables et les soues à cochons. En revanche, ce matériau apparaît rarement dans des bâtiments d'habitation, bien qu'il en existe quelques exemples. Ces constructions sont majoritairement datées du XIXe siècle.

La terre : matériau local et technique de construction traditionnelle

La bauge comme technique de mise en œuvre à Chanteloup

L'emploi de la terre comme matériau de construction à Chanteloup s'explique par les ressources disponibles localement et par une logique d'adaptation au territoire, la présence de terres argileuses dans le sous-sol ayant favorisé le développement de techniques de construction valorisant une ressource abondante et peu coûteuse. L'une des principales techniques de construction ici utilisée est la bauge, technique qui est particulièrement répandue entre Rennes et Merdrignac à partir de la fin du XVIe siècle.

Contrairement à d'autres techniques de construction en terre comme le pisé, la bauge ne nécessite ni coffrage ni ossature. Les murs en bauge se caractérisent par leur forte épaisseur, ce qui leur confère une solidité importante, ainsi qu'une forte inertie thermique.

La bauge consiste en la mise en œuvre d'un mélange de terre argileuse, de fibres végétales (généralement de la paille) et d'eau. Ces fibres jouent un rôle essentiel : elles renforcent la cohésion du matériau et limitent les fissures lors du séchage. Une fois le mélange préparé, il est façonné en mottes puis empilé en couches successives appelées « levées ». Ces couches successives sont tassées au fur et à mesure à l'aide d'un outil appelé trique pour augmenter la densité de la bauge en surface et resserrer les fissures. Chaque couche doit sécher partiellement avant que la suivante ne soit mise en place. Après quelques jours de séchage, la levée est retaillée pour donner au mur son aplomb à l'aide d'une bêche plate et tranchante appelée paroir, et cela peut être complété par un lissage de la surface.

Les caractéristiques générales des constructions en terre

Les constructions en terre doivent suivre des règles pour la durabilité de l'ouvrage.

La principale faiblesse de la terre est sa sensibilité à l'humidité et à l'eau. Le soubassement (les « bottes » du bâtiment) qui protège la terre de l'humidité du sol et notamment des remontées capillaires, est donc un élément fondamental. Il

est constitué d'une maçonnerie de pierre locale, sur laquelle reposent les murs en terre. À Chanteloup, on retrouve des soubassements composés de moellons de schiste et/ou de grès comme le montre le 406 La Grée de Pouez. Pour être efficace, le soubassement doit être suffisamment élevé. Sans cette protection, l'eau fragiliserait progressivement la terre, entraînant une dégradation rapide de la structure.

En complément du soubassement, les murs en terre doivent être recouverts d'un enduit protecteur sur les élévations les plus sensibles au vent et à la pluie. Traditionnellement, cet enduit est réalisé à la chaux ou à la terre. Il joue un rôle important notamment contre les pluies : ruissellements et projections d'eau, et les vents. Il permet de préserver la surface des murs et d'éviter leur érosion.

Un bâtiment en terre doit aussi être doté « d'un bon chapeau », c'est-à-dire d'une toiture qui permet de bien évacuer l'eau de pluie et d'éviter qu'elle ne ruisselle sur les façades. C'est pourquoi les toitures anciennes présentent soit un débord des rives assez important, soit un coyau qui vient retrousser la base des versants, deux façon de rejeter l'eau loin des façades. Tout cela montre que la construction en terre nécessite une véritable maîtrise technique pour garantir la durabilité du bâti.

Organisation et typologie du bâti en terre

Les constructions en terre du bourg de Chanteloup

Dans le bourg, des constructions en terre sont encore présentes, notamment d'anciennes fermes. Une organisation typique se dégage : les façades principales sont le plus souvent enduites, tandis que les parties arrière conservent plus fréquemment la terre apparente. En dehors des aspects techniques, cette distinction reflète une volonté de valorisation du bâtiment côté rue et peut permettre de distinguer le logis des bâtiments de travail.

Sur le plan constructif, plusieurs caractéristiques reviennent régulièrement : des soubassements en moellons de schiste et/ou de grès, supportant le mur en terre ; des ouvertures formées par des structures en bois, souvent des carrées ou double carrées. Dans ce cas, la superposition de deux cadres en bois, l'un principal au nu extérieur du mur et l'autre plus petit au nu intérieur, crée un effet de profondeur qui met en valeur l'ouverture.

Les constructions en terre dans les écarts

Dans les écarts, le bâti en terre concerne des fermes anciennes, souvent déjà présentes sur le cadastre napoléonien de 1811. Les constructions présentent des caractéristiques récurrentes et souvent identiques à celles du bourg.

Dans les écarts situés à l'ouest de la commune, la partie en terre des façades antérieures et postérieures est souvent enduite, tandis que les pignons restent en terre apparente. Les ouvertures sont généralement peu nombreuses et de petite taille, notamment en partie basse. Le bâti est globalement assez remanié et la lecture peut en être complexe.

Dans les écarts situés au sud de la commune, le bâti en terre est également bien présent, on y observe une diversité plus importante dans les types de bâtiments concernés, avec non seulement des fermes, mais aussi des maisons d'habitation. De manière générale, les dépendances sont les éléments où la terre reste la plus visible contrairement aux logis, souvent remaniés et enduits. Dans ce cas, les enduits peuvent être en ciment.

Dans les écarts situés à l'est de la commune, de très nombreuses constructions servant d'habitation ont été fortement remaniées et recouvertes d'enduits, parfois sur l'ensemble des façades. Cela rend la lecture du bâti plus difficile, au point qu'il devient parfois compliqué de déterminer la présence de terre sous les enduits. Et là aussi, les dépendances sont plus généralement restées dans leur état d'origine.

Transformations du bâti en terre et enjeux contemporains

Modifications successives des bâtiments et conséquences

Les bâtiments en terre ont connu diverses transformations au fil du temps, en lien avec l'évolution des modes de vie et des besoins des habitants. Initialement conçus pour des usages spécifiques – souvent agricoles –, ces édifices ont progressivement été adaptés, voire reconvertis en maisons d'habitation. Ces changements de destination ont entraîné des interventions variées, souvent des agrandissements, créations ou comblement et suppression d'ouvertures ou des extensions contemporaines. Cela a progressivement modifié la morphologie et l'aspect des bâtiments et une perte de la lisibilité de leur état originel.

En dehors des modifications structurelles et de leurs conséquences, l'un des principaux enjeux des interventions contemporaines réside dans la nature des matériaux employés. La terre crue est un matériau perspirant, qui régule naturellement l'humidité en absorbant et en resituant la vapeur d'eau. A l'inverse, le ciment est étanche et bloque ces échanges. La mise en place d'un enduit ciment sur un mur en terre peut donc générer des désordres importants comme l'accumulation d'humidité dans le mur et la création de zones de condensation interne. En résulte une altération progressive des structures en terre, qui peut se manifester par exemple par l'apparition de fissures ou le délitement de la matière notamment en pied de mur. A long terme, ces dégradations peuvent compromettre la stabilité des édifices.

La terre au coeur des enjeux contemporains

La terre connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Longtemps associée à des pratiques anciennes ou à une architecture modeste, elle est désormais remise en valeur en lien avec les enjeux environnementaux et climatiques actuels.

En effet, la terre présente de nombreux atouts. Il s'agit d'une ressource disponible localement, dont l'utilisation s'inscrit dans une logique d'adaptation aux contraintes et aux caractéristiques géographiques du territoire. Les techniques de construction en terre permettent de valoriser une ressource abondante et peu onéreuse du fait de coûts de transport et d'approvisionnement très réduits. Son emploi relève d'une logique constructive adaptée aux contraintes économiques et géographiques du territoire.

Sur le plan environnemental, la terre se distingue par son faible impact. C'est un matériau naturel, peu transformé, dont l'exploitation et la mise en œuvre génèrent très peu d'émission de carbone. Contrairement à d'autres matériaux industriels, elle ne nécessite pas de cuisson ou de transformation lourde. De plus, la terre est un matériau recyclable. Une construction en terre peut être détruite et le matériau réutilisé sans perte de qualité. Cette capacité de réemploi en fait une ressource particulièrement durable et respectueuse de l'environnement.

La terre offre un excellent confort de vie. Grâce à sa forte inertie thermique, elle permet de réguler la température intérieure en emmagasinant la chaleur pendant la journée pour la restituer progressivement la nuit. Cela contribue à maintenir une température stable et agréable dans l'habitation, réduisant les besoins en chauffage ou en climatisation. Par ailleurs, sa capacité d'absorption et de restitution de l'humidité de l'air participent à un bon équilibre hygrométrique, garantissant un environnement intérieur sain. Elle possède également de bonnes propriétés d'isolation phonique, ce qui améliore le confort acoustique des habitants.

Malgré ses nombreux avantages, la construction en terre présente certaines contraintes, notamment liées à sa mise en œuvre car, par exemple, une fois les murs en terre réalisés, il y a un temps de séchage qui peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ce temps de séchage rend les chantiers dépendants des conditions climatiques. Les constructions en terre sont de ce fait généralement réalisées entre mars et septembre ou octobre, lorsque les températures et l'ensoleillement permettent un séchage efficace. En période humide ou froide, la mise en œuvre devient difficile, voire impossible.

Toutefois, ces contraintes ne doivent pas constituer une limite à la construction en terre, mais plutôt des paramètres à intégrer dans une approche constructive adaptée. Construire en terre aujourd'hui implique une bonne connaissance du matériau, ainsi qu'une redécouverte et une transmission des savoir-faire traditionnels. La terre apparaît donc non seulement comme un héritage du passé mais également comme une ressource d'avenir, pleinement en phase avec les enjeux actuels de la construction durable.

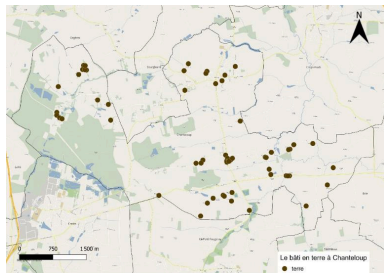
Conclusion

L'étude du bâti en terre met en lumière bien plus qu'un simple mode de construction : elle révèle une logique d'adaptation fine au territoire, aux ressources locales et aux usages. Derrière une apparente diversité entre le bourg et les écarts, se dessine une cohérence forte, fondée sur l'association de la terre et de la pierre, ainsi que sur une organisation hiérarchisée des façades selon leur fonction et leur visibilité.

Les transformations observées montrent toutefois une évolution progressive du rapport au bâti. En masquant la terre, notamment dans le bourg, ou en introduisant des matériaux inadaptés, une partie de la lisibilité de ces constructions se perd. À l'inverse, les dépendances, moins modifiées, conservent une authenticité précieuse et deviennent des témoins essentiels de ces savoir-faire.

La terre ne doit pas être perçue uniquement comme un matériau du passé. Elle incarne au contraire une manière de construire sobre, locale et adaptée, dont les principes résonnent pleinement avec les enjeux contemporains. Comprendre ce bâti, c'est donc à la fois reconnaître la valeur de ce patrimoine, mais aussi réinterroger nos pratiques actuelles. Par ses qualités environnementales, sa faible transformation et sa capacité à réguler naturellement l'humidité et la température, elle s'inscrit pleinement dans les réflexions contemporaines sur la construction durable. Elle invite à repenser les pratiques actuelles en s'appuyant sur des savoir-faire anciens, qui apparaissent aujourd'hui comme étonnamment modernes.

Illustrations



Carte du patrimoine bâti
en terre à Chanteloup
Dess. Annaig Point Mazzocchi
IVR53_20263510396NUDA



212 Les Fontenelles
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263510397NUCA



406 La Grée de Pouez
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263510407NUCA



406 La Grée de Pouez
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263510406NUCA



20 rue des Cruaux
Phot. Emma Coudrai
IVR53_20263510399NUCA



20 rue des Cruaux
Phot. Emma Coudrai
IVR53_20263510398NUCA



Manoir du Fresche
Phot. Maélys VALLET
IVR53_20263510408NUCA



493 Ventrillon
Phot. Kawrentin Pichot
IVR53_20263510402NUCA



270 La Regère
Phot. Emma Coudrai
IVR53_20263510400NUCA



883 Le Tertre
Phot. Alexandra de Vachon
IVR53_20263510405NUCA



Four à pain accolé
à une soue à cochon
Phot. Alexandra de Vachon
IVR53_20263510404NUCA



8 La Porte
Phot. Maélys VALLET
IVR53_20263510403NUCA



500 bis Le Jaunais
Phot. Kawrentin Pichot
IVR53_20263510401NUCA

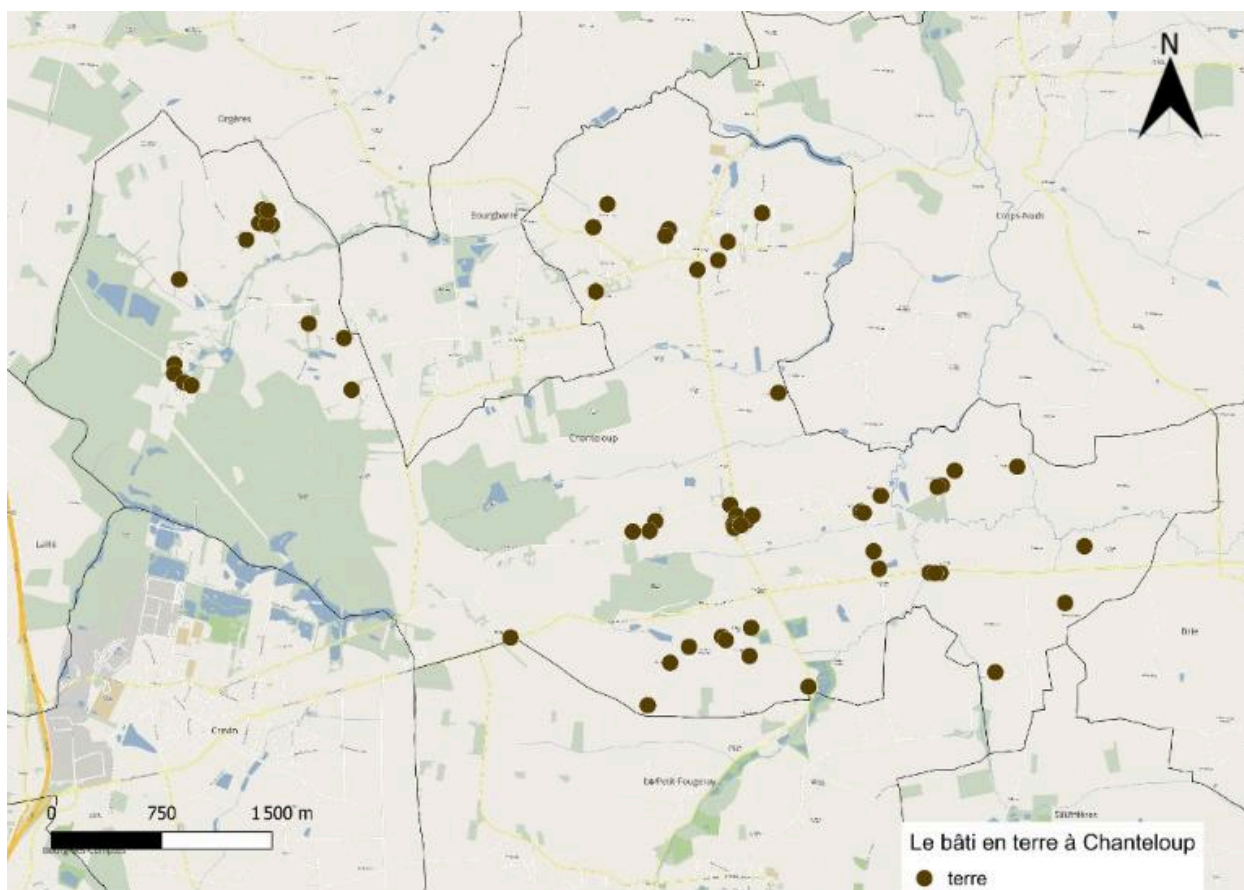
Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Chanteloup : de pierre et de terre (IA35041784) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Chanteloup

Auteur(s) du dossier : Annaïg Point Mazzocchi, Emma Coudrai

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Université de Rennes 2



Carte du patrimoine bâti en terre à Chanteloup

IVR53_20263510396NUDA

Auteur de l'illustration : Annaig Point Mazzocchi

Date de prise de vue : 2026

(c) Université de Rennes 2

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



212 Les Fontenelles

IVR53_20263510397NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



406 La Grée de Pouez

IVR53_20263510407NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



406 La Grée de Pouez

IVR53_20263510406NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



20 rue des Cruaux

IVR53_20263510399NUCA

Auteur de l'illustration : Emma Coudrai

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



20 rue des Cruaux

IVR53_20263510398NUCA

Auteur de l'illustration : Emma Coudrai

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Manoir du Fresche

IVR53_20263510408NUCA

Auteur de l'illustration : Maélys VALLET

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



493 Ventrillon

IVR53_20263510402NUCA

Auteur de l'illustration : Kawrentin Pichot

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



270 La Regère

IVR53_20263510400NUCA

Auteur de l'illustration : Emma Coudrai

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



883 Le Tertre

IVR53_20263510405NUCA

Auteur de l'illustration : Alexandra de Vachon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Four à pain accolé à une soue à cochon

IVR53_20263510404NUCA

Auteur de l'illustration : Alexandra de Vachon

Date de prise de vue : 2026

(c) Université de Rennes 2

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



8 La Porte

IVR53_20263510403NUCA

Auteur de l'illustration : Maélys VALLET

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



500 bis Le Jaunais

IVR53_20263510401NUCA

Auteur de l'illustration : Kawrentin Pichot

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation